

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 20 septembre 2005

Présentation de l'activité des services de l'Etat en 2004
par Monsieur le Préfet de la Seine Saint-Denis

Question de l'intergroupe socialiste, Verts et Gauche citoyenne
du Conseil général de la Seine Saint-Denis

Evelyne Yonnet

Conseillère générale d'Aubervilliers-Est / Adjointe au Maire d'Aubervilliers

Monsieur le Préfet,

L'an dernier, j'avais interpellé votre prédécesseur sur la nécessité d'engager en Seine Saint-Denis des moyens exceptionnels pour le logement d'urgence. Les incendies meurtriers de cet été ont jeté une lumière crue sur une réalité que nous connaissons hélas bien à Aubervilliers et dans de nombreuses villes du département. La crise du logement est telle qu'elle ne laisse d'autre choix à de très nombreuses familles, que d'occuper sans titre des logements indignes. Parallèlement, le nombre de procédures d'expulsion engagées est proportionnel au phénomène et il faut rappeler qu'elles concernent souvent des personnes salariés, et que chaque expulsion se traduit par un bouleversement qui remet en cause l'équilibre des familles, la scolarité des enfants, et perturbe gravement l'activité professionnelle.

Les spectaculaires expulsions parisiennes demandées par le ministre de l'intérieur ne peuvent que renforcer un climat d'inquiétude et m'incitent à attirer votre attention sur le sort des enfants concernés par les expulsions. Devant des situations souvent dramatiques et complexes, l'enchevêtrement et le cloisonnement des compétences entre collectivités et Etat ne permet de réagir rapidement que dans les cas extrêmes, et laisse perdurer des situations pourtant inacceptables en terme de dignité humaine, comme dans le cas des familles expulsées des Prés Clos à Aubervilliers.

Un projet de loi sur la protection de l'enfance serait en gestation pour tenter de préciser le rôle de chacun, nous en jugeons le moment venu. Mais dans l'attente, il est indispensable que le sort des enfants, la préservation de leur santé, de leur équilibre, de leur scolarité, fasse l'objet d'une attention scrupuleuse dans le cadre de la prévention des expulsions.